

**GUIDE D'UTILISATION**  
**Pour les soignants**

**FEUILLE DE PRESCRIPTION, DE  
DELIVRANCE ET ADMINISTRATION DES  
TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX**

**EN HOSPITALISATION A DOMICILE**

**« TRIPTYQUE »**



**Ce document a été réalisé en collaboration avec le groupe inter-HAD de la région Nord-Pas-de-Calais.**

**La feuille de prescription et administration des traitements médicamenteux a été validée par l'Omédit, l'ordre des médecins, l'ordre des pharmaciens et l'URMEL.**

The image shows two pages of a medical form. The left page is titled 'Ordonnance Médicaments' and contains fields for patient information, medication details, and a table for prescriptions. The right page is titled 'FICHE D'ADMINISTRATION DES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX' and is a large grid for recording medication administration.

## Objectifs du Triptyque :

En tant qu'établissement de santé, les établissements d'Hospitalisation à Domicile doivent impérativement remplir certaines obligations réglementaires et assurer la sécurité du patient vis-à-vis de la iatrogénie médicamenteuse évitable.

C'est pourquoi, les établissements d'Hospitalisation à Domicile doivent utiliser un support unique (Triptyque) regroupant :

- ❖ Les prescriptions médicales.
- ❖ La traçabilité de la dispensation des médicaments prescrits.
- ❖ La traçabilité de l'administration des traitements médicamenteux.

Le Triptyque permet de répondre aux exigences de la Haute Autorité de Santé et du Contrat de Bon Usage du Médicament :

- ❖ Conformité des prescriptions médicales.
- ❖ Traitements médicamenteux **non recopiés** dans le dossier de soins par le personnel soignant.
- ❖ Traçabilité de chaque acte réalisé.
- ❖ Identification et signature des rédacteurs.....

## **Les soignants**

Le patient et/ou la famille sont désignés responsables de la gestion des traitements par validation du médecin traitant notifiée sur l'accord médical.

Le soignant doit s'assurer de la bonne compréhension du patient et/ou de la famille sur l'intérêt du traitement et de l'utilisation du triptyque.

La préparation du pilulier et l'administration du traitement sont tracées dans le dossier de soins.

La feuille de prescription et d'administration des traitements médicamenteux **ne doit pas contenir** d'autres informations (changement de pansement, de sonde vésicale...) que celles qui concernent les médicaments.

**Il est strictement interdit de recopier les traitements médicamenteux.**

**Comment remplir la feuille de prescription et d'administration des traitements médicamenteux :**

- Inscrire en haut du document le numéro de feuillet.
- Mettre le document en cours en évidence.
- Noter le jour, le mois, l'année et l'heure de l'administration dans les cases prévues à cet effet.
- Cocher chaque traitement selon la légende en bas de la feuille. Il est interdit de pré-cocher des traitements.
- Noter sur la feuille de transmission tout traitement non administré.
- Emarger toutes les administrations (initiale du prénom, nom, et signature).
- Ne pas oublier de contacter le médecin prescripteur quelques jours avant la fin du 4<sup>ème</sup> feuillet afin d'obtenir une nouvelle prescription.
- Barrer les cases non complétées de la feuille terminée avant la mise en place du nouveau triptyque.
- Prévoir plusieurs documents vierges au domicile.



# Coordonnées pour joindre les HAD ou les médecins coordonnateurs HAD

Hôpital à Domicile **du Cambrésis**

93 Ter, rue Victor Watremez  
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS

☎ 03 27 72 07 50      ☎ 03 27 72 07 60

✉ [had.cambresis@mutualite-nord.fr](mailto:had.cambresis@mutualite-nord.fr)

**Pierre Szabla**

☎ 06 32 55 56 44

[Pierre.szabla@mutualite-nord.fr](mailto:Pierre.szabla@mutualite-nord.fr)

---

Hôpital à Domicile **du Douaisis**

Zone du Parc des Prés Loribes  
59128 FLERS EN ESCREBIEUX

☎ 03 27 71 39 19      ☎ 03 27 71 39 29

✉ [had.douaisis@mutualite-nord.fr](mailto:had.douaisis@mutualite-nord.fr)

**Dominique Perrin**

☎ 06 32 55 37 94

[dominique.perrin@mutualite-nord.fr](mailto:dominique.perrin@mutualite-nord.fr)

---

Hôpital à Domicile **de Flandre Maritime**

Z.A.C du Pont Loby  
74 avenue Jean Monnet  
BP 99025  
59 951 DUNKERQUE Cedex 1

☎ 03 28 69 93 93      ☎ 03 28 60 59 08

✉ [had.flandremaritime@mutualite-nord.fr](mailto:had.flandremaritime@mutualite-nord.fr)

**Henri Mathevon**

☎ 06 73 34 92 53

[henri.mathevon@mutualite-nord.fr](mailto:henri.mathevon@mutualite-nord.fr)

---

